

**LES ACTIVITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL  
ET  
ACTUALITÉS**



# DATES À RETENIR...

Eyvirat le 11 janvier à 18 h ; Cantillac le 21.12. à 18h30 ;  
Valeuil le 26.01 à 10h30 ; La Gonterie le 17.01. à 18h30 ;  
St Julien avec Brantôme 10.01 à 18h30

REPAS DES AÎNÉS



**COLLECTES  
DE SANG  
en 2020**

**Salle du Dolmen**

**Mercredis  
de 15h à 19h :**

**29 janvier**

**22 avril**

**8 juillet**

**16 septembre**

**2 décembre**

En cette fin d'année, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter les meilleures fêtes de fin d'année possibles et une année nouvelle favorable à vos projets.

A toutes et à tous, belle et heure année.

# L'EDITO

Notre commune nouvelle va bientôt fêter son premier anniversaire. Cette année de mise en place s'est déroulée sans difficulté majeure.

Les services administratif et technique ont accueilli les agents qui étaient employés (souvent à temps partiel) dans les autres communes. Ils ont dû apprendre à travailler en équipe, ce qu'ils apprécient plutôt. La période de fauchage des espaces verts au printemps, moment toujours très « sensible », a suscité des critiques en raison du retard pris. Il est toujours difficile de donner satisfaction à tout le monde en même temps, d'autant que ces deux mois-là concentrent les jours fériés et que la météo ne permet pas toujours d'intervenir dans les délais planifiés. De plus, les agents doivent désormais intervenir sur un grand territoire qu'ils ont progressivement découvert. L'organisation mise en place et remaniée en fonction des expériences de terrain a peu à peu permis de répondre aux attentes de toutes les communes. Des améliorations sont encore prévues à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les réunions régulières avec les maires délégués et les adjoints permettent de faire un point régulier des besoins des communes historiques et des demandes des administrés. Peu à peu, l'harmonisation des fonctionnements se dessine. C'est notamment en cours pour l'utilisation des différentes salles des fêtes.

La saison touristique a été marquée par un mois de juin mitigé en raison d'épisodes pluvieux puis par la canicule intense du mois de juillet, lesquels ont perturbé, comme dans de nombreuses régions, la fréquentation du territoire. Fort heureusement, le mois d'août a été très favorable de même que septembre grâce à une belle arrière-saison. Dès le mois de juin, la commune a proposé des animations gratuites et variées (BVB, projections de lumières, feu d'artifice unanimement apprécié, concerts, soirées cinéma en plein air, marché britannique, marché des potiers notamment) complétées par celles organisées par plusieurs associations toujours très actives (joutes, videgreniers, brocantes, omelette géante, journée de la gastronomie et de l'artisanat, repas des producteurs, rendez-vous des métiers d'art, foire aux vins, rosière d'Eyvirat, feux de St-Jean, repas festifs, spectacles au jardin d'Alaije...). La fréquentation du site troglodytique de Brantôme est en hausse par rapport à 2018.

Avec la rentrée, plusieurs chantiers ont (enfin !) démarré (cf. p. 6). Nos concitoyens, habitués à voir leurs demandes satisfaites d'un simple « clic », ont des difficultés à concevoir que préparer un projet, l'adapter aux besoins et moyens de la collectivité, et préparer les dossiers pour les différents financeurs qu'il a fallu préalablement rechercher, prend généralement plusieurs années. La complexité des procédures et les exigences sont telles qu'un mandat n'est pas de trop pour voir aboutir un projet.

Mme le Maire  
Monique Ratinaud

SIRENE DES POMPIERS TOUS LES 1ers MERCREDIS DU MOIS...

## LE RETABLE RÉINTÈGRE L'ÉGLISE GRÂCE AU BÉNÉVOLAT ET AU DONS

Dans les années 70, Le père H. Mazeau souhaitait créer un musée d'art religieux à Chancelade, pour se faire des objets religieux avaient été confiés à l'abbaye par les paroisses voisines.

Ce projet n'a pu aboutir, l'autel datant du XVIII<sup>e</sup> siècle (inscrit à l'inventaire des monuments historique) a été entreposé pendant près de 50 ans dans de très mauvaises conditions...

En 2017, la commune a été contactée pour récupérer ce mobilier, mais il était très abîmé, pire encore il avait été démonté sans précaution et sans autorisation.

M. Albert Bily, passionné et compétent en la matière, a proposé au conseil municipal d'entreprendre sa restauration en compagnie notamment de M. Charles Favreau...

Pour ce faire nous avons besoin non seulement de l'autorisation des monuments historiques ainsi que de leurs précieux conseils mais également de moyens financiers.

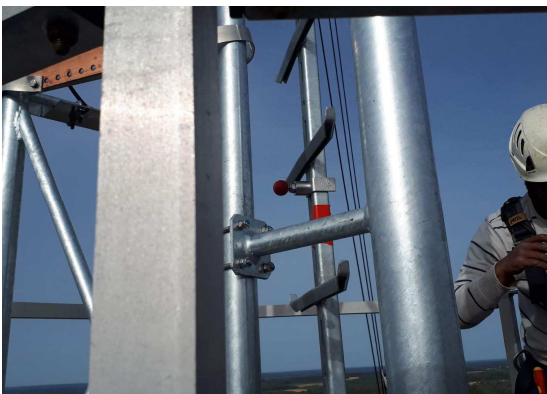
Avec l'aide de l'Association de la sauvegarde de l'art français nous avons pu collecter plus de 3000 €. Cette somme participe à l'achat des matériaux nécessaires à la restauration de ce patrimoine mobilier remarquable mais également à sa future mise en valeur avec un éclairage adapté et le sol de l'abside restauré.

Comme vous pouvez le constater, le travail est quasiment terminé, l'autel vient de réintégrer notre église (qu'il n'aurait jamais dû quitter) et nous tenons à remercier à nouveau les donateurs, les bénévoles ainsi que M. Pallem pour ses précieux conseils.

Nous prévoyons une inauguration accompagnée d'une exposition photos pour mettre en valeur la qualité du travail réalisé et remercier à nouveau l'auteur de ce sauvetage.

Pascal Mazouaud, maire délégué

## Périgord numérique Téléphonie mobile L'antenne bientôt connectée



Depuis plusieurs années la commune bataille pour améliorer la téléphonie mobile sur notre secteur. Il y a quelques mois nous avons enfin obtenu gain de cause, subvention et autorisations.

Le syndicat Périgord numérique porte et coordonne le projet. La mise en service est maintenant imminente et ce grâce à l'opérateur historique qui réalise les travaux. En effet on peut voir le mât installé sur le château d'eau de Bourland, lieu stratégique culminant à 235 mètres.

Les infrastructures ainsi que la fibre viennent d'être posées et nous attendons à présent impatiemment les raccordements en vue de la mise en service.

V  
A  
L  
L  
E  
U  
I  
L

## Les prochaines élections...

### → élections municipales des 15 et 22 mars 2020

Nous vous rappelons que la commune nouvelle de Brantôme en Périgord compte à présent 9 bureaux de vote :

- le bureau centralisateur 1 : salle de la RPA - Brantôme
- le bureau 2 : salle du restaurant scolaire - Brantôme
- le bureau 3 : mairie de Saint-Julien de Bourdeilles
- le bureau 4 : mairie de Cantillac
- le bureau 5 : mairie d'Eyvirat
- le bureau 6 : mairie de la Gonterie-Boulouneix
- le bureau 7 : mairie de Saint-Crépin de Richemont
- le bureau 8 : mairie de Sencenac-Puy de Fourches
- le bureau 9 : mairie de Valeuil

Dans les communes d'au moins 1 000 habitants, **vous devez IMPÉRATIVEMENT présenter un justificatif d'identité** et, bien sûr, cela vaut pour tous les habitants de la commune nouvelle de Brantôme en Périgord.

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- carte nationale d'identité ;
- passeport ;
- carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État ;
- carte vitale avec photographie ;
- carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
- carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;
- carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie ;
- carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » ;
- permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés périmés depuis moins de cinq ans.

**Les électeurs non munis de l'un des documents indiqués ci-dessus ne seront pas admis à prendre part au vote car cela constitue une cause d'annulation du scrutin en cas de contestation (article R 60 du code électoral).**

**Date limite d'inscription sur les listes électorales : vendredi 7 février 2020.**

## CARTE D'IDENTITÉ & PASSEPORT : du nouveau !

Une bonne nouvelle\_ : la mairie va de nouveau pouvoir délivrer les cartes d'identité et les passeports à partir du début de l'année.

Nous sommes en effet intervenus auprès de Madame la Sous-Préfète de Nontron afin d'obtenir cette possibilité suite à la création de la commune nouvelle. Elle a appuyé notre demande auprès de Monsieur le Préfet qui a donné son accord.

Il s'agit là d'un nouvel avantage lié directement au regroupement de communes réalisé qui va faciliter la vie de nos administrés en leur apportant un service de proximité.

## ADRESSAGE

Les opérations d'adressage sur l'ensemble de la commune nouvelle sont pratiquement achevées. Elles ont nécessité de nombreuses heures de travail... d'autant qu'il était impératif qu'aucun nom de rue ou de place se retrouve en double !

Très peu d'habitants ont fait part de leurs suggestions quant au choix des noms.

Nous nous sommes donc attachés à rechercher des appellations en lien avec les histoires locales ou, à défaut, avons retenu des noms de personnages (artistes notamment) reconnus.

Les nouveaux noms ne pourront être utilisés avant les élections municipales car il faudrait imprimer à nouveau toutes les cartes d'électeurs.

De plus, le nombre important de plaques et de numéros à commander va nécessiter un budget conséquent même si des commandes groupées à l'échelle du département sont prévues et permettront d'atténuer un peu le coût. Le conseil départemental apportera également une subvention.

## MÉDECINS

La compétence « maisons et cabinets médicaux » relève de la communauté de communes. Mais les élus, tout comme le seul médecin restant sur le secteur de Brantôme et les pharmaciens s'activent pour essayer d'obtenir la venue d'un et de plusieurs médecins.

La communauté de communes a même voté le principe du salariat.

Nous avons joué de malchance puisqu'à trois reprises nous pensions que nos démarches allaient se concrétiser.

La première fois, une médecin roumaine avait été acceptée par l'ordre des médecins (très réticent à inscrire des étrangers). Elle avait entrepris toutes les démarches mais est malheureusement décédée en quelques mois.

Les deux suivants avaient également semblé très désireux de s'installer à Brantôme et le dernier en date avait même fait installer le téléphone avant de renoncer pour des raisons familiales ...

La loi a refusé de poser des contraintes en matière d'installation, ce qui ne facilite pas la tâche.

Une possibilité de télé-médecine est en réflexion. Elle permettrait au moins de traiter rapidement les maladies courantes.

## IMPÔTS

Certains habitants ont constaté une hausse non négligeable de leurs impôts fonciers.

Les bases ont fait l'objet d'une révision par l'état.

Par ailleurs, tout agrandissement, création ou aménagement d'annexes, construction d'une piscine entraînent une modification du classement de l'immeuble et une augmentation du taux d'imposition.

Une taxe destinée à financer les milieux aquatique, les aménagements des cours d'eau pour prévenir ou amortir les risques d'inondation, dite taxe GEMAPI, a été votée en 2015. Elle a été partiellement réclamée en 2018 et en totalité cette année. Il s'agit d'une taxe additionnelle.

**Pour ce qui concerne la commune, les taux n'ont pas été augmentés depuis 2008.**

**Deux projets attendus depuis plusieurs années :**

**le CLUB HOUSE du club de foot et le CITY STADE**

La concrétisation des projets prend de plus en plus de temps, ce qui occasionne bien des impatiences !

La tâche est encore plus compliquée lorsqu'il faut préalablement trouver un terrain adéquat pour implanter le projet et convaincre le propriétaire de le vendre à la commune : c'est l'obstacle auquel nous nous heurtons pour le CITY STADE.

Le projet a été élaboré en étroite collaboration avec le conseil municipal jeunes dont les membres ont rempli leur rôle avec beaucoup de sérieux. Ils ont consulté leurs camarades pour recueillir leur avis sur les différentes composantes du city stade, sur son aspect extérieur, sur les conditions d'utilisation, sur l'environnement. Ils ont émis des observations pertinentes et organisent déjà l'inauguration de cette structure dont la construction est commencée depuis fin novembre. Ils débordent d'idées pour célébrer la réalisation de leur premier projet.

C'est une équipe de jeunes adolescents, réfléchis et sérieux, conscients des difficultés. Ils se comportent en citoyens responsables. Une belle promesse pour l'avenir.

Concernant le CLUB HOUSE, nous espérons que le foot pourra prendre possession des lieux en 2020.

PHOTO CITY STADE ou CLUB HOUSE

**Panneaux photovoltaïques**

Nous avons pu obtenir, grâce à Laetitia Bonnet, alors présidente du Club de tennis (et succédée depuis par Monique Faye et Anna Martial), les coordonnées d'une filiale d'un groupe pétrolier qui met en œuvre un programme de pose de panneaux photovoltaïques.

La fourniture et la pose des panneaux est prise en charge par cette société qui, en contrepartie, perçoit le produit de la vente de l'énergie. Bien sûr, pour que le dossier puisse être étudié et ait une chance d'aboutir, il est indispensable que certaines conditions techniques soient remplies (surfaces à couvrir, présence à proximité d'un transformateur...). Nous avons donc proposé à cette société d'étudier la possibilité de couvrir l'un des terrains de tennis. Seuls le bardage et l'éclairage resteraient à la charge de la commune pour une somme d'environ 25.000 €, déduction faite de la subvention de la fédération.

Le club, qui fonctionne très bien et a un rôle important dans la formation de jeunes pratiquants, souhaitait bénéficier d'une telle structure depuis plusieurs années mais le coût élevé (de l'ordre de 150.000 € au moins) restait dissuasif. La commune a donc immédiatement saisi l'opportunité présentée.

Par ailleurs, la toiture en amiante qui recouvre les ateliers municipaux actuels pourrait être remplacée par des panneaux photovoltaïques sans aucun coût pour la commune qui serait ainsi libérée du désamiantage toujours onéreux qu'elle aurait dû réaliser un jour ou l'autre. L'installation d'une ombrière en panneaux photovoltaïques est également prévue à la place et dans le prolongement de l'actuel club house qui sera détruit dès l'achèvement du nouveau.

La commune a donc signé trois baux emphytéotiques avec la société pour la durée de fonctionnement estimée des panneaux (30 ou 40 ans selon les dossiers). Les permis ont été déposés et nous espérons vivement qu'ils seront validés.

## CIMETIÈRES

L'entretien des cimetières sans désherbant n'est pas simple à réaliser : si les agents utilisent le débroussailleur, ils projettent des cailloux qui impactent parfois les tombes. S'ils font usage d'engins « plus doux », le résultat n'est pas jugé satisfaisant. Pour l'instant, aucune solution parfaite n'a pu être trouvée (sauf à recruter des agents supplémentaires...) mais nous continuons à la chercher. Chacun a toutefois pu observer qu'un effort particulier a été fait pour la Toussaint : les agents ont été mobilisés pendant plusieurs semaines pour que tous les cimetières de la commune nouvelle soient impeccables.

Une équipe de bénévoles et quelques élus ont procédé à deux reprises à l'entretien des tombes abandonnées. Une telle opération pourrait être reconduite deux ou trois fois par an, ce qui permettrait de soulager l'équipe technique et d'améliorer la situation.

**RAPPEL :** Certaines tombes ne sont pas abandonnées mais ne sont pas entretenues. Il appartient aux familles de s'en charger. Cette mission ne relève pas de la collectivité mais des proches des défunts qui doivent également nettoyer autour des tombes (cf. règlement consultable sur le site de la mairie ; un extrait est affiché à chaque entrée).

## NETTOYAGE DE LA RIVIÈRE

Certains estiment que la Dronne n'est pas suffisamment nettoyée, que les algues sont trop hautes et trop épaisses et nuisent à l'aspect de la rivière.

Les élus de la commune n'ont plus la possibilité de faire intervenir les agents ou des entreprises comme bon leur semble : la compétence « rivière » est désormais exercée par le syndicat de rivières du bassin de la Dronne (SRB).

Nous avons obtenu que des opérations de faucardage aient lieu plusieurs fois durant la saison mais les techniciens qui opèrent doivent respecter des règles liées à la préservation des espèces, de la biodiversité, des milieux naturels et conserver une partie des algues. Aussi le faucardage s'effectue-t-il essentiellement au milieu de la rivière.

Ces opérations, comme toutes celles qui se déroulent sur la rivière, doivent également être soumises à l'autorisation de la police de l'eau qui est compétent pour dresser des PV et engager des poursuites.

Le SRB retire également les arbres tombés dans la rivière.

## ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commune s'est engagée dans ces deux directions.

**D'une part**, l'ensemble des bâtiments publics et des logements de la commune nouvelle ont fait l'objet d'un diagnostic et d'une étude afin de déterminer s'il était possible d'améliorer leur isolation grâce aux dispositions prévues par l'État. Des dossiers ont été constitués pour la plupart d'entre eux et la commune a aidé les locataires des communes historiques à s'engager dans la démarche. Pour certains d'entre eux, la gratuité totale a pu être obtenue. Des travaux ont déjà été réalisés.

Cette opération a demandé un travail important mais répondra à deux objectifs : permettre de baisser les dépenses tant de la collectivité que des ménages concernés et également de favoriser une diminution de la consommation d'énergies non renouvelables.

E  
N  
V  
I  
R  
O  
N  
N  
E  
M  
E  
N  
T



2020

5<sup>e</sup> édition de la BVB  
DMANCHE 7 JUIN

La « nouvelle BVB » organisée par la mairie en étroite collaboration avec l'association RUN PLAISIR et le concours d'autres associations sera reconduite en 2020 avec toutefois quelques ajustements !

En effet, nous avons décidé de proposer :

- \* trois distances pour la course en solo : 32 km, 20 km et 10 km ;
- \* et deux distances pour la marche : 14 km et 10 km.

Les départ et arrivée se feront à Brantôme et nous aurons une fois encore **BESOIN DE BÉNÉVOLES !!! Ambiance joviale et sympathique garantie...**

**C'est grâce à vous tous, anciens et nouveaux habitants de Brantôme en Périgord, que cet événement pourra avoir lieu, alors si vous êtes motivés, ou pour toute demande de renseignements, merci de contacter la mairie au 05.53.05.70.21 ou Malaurie Gout.**

## TEKHNE



Tekhne est une école d'application d'art qui compte dorénavant 2 administrateurs : Philippe Stemmelen, peintre-sculpteur et Sabine Stemmelen. L'école est située au lieu-dit La Nègrerie dans l'atelier de Philippe.

Après avoir collaboré avec un grand plaisir avec Malaurie, nous avons repris le flambeau des Rendez-vous des métiers d'art et du marché de Noël. Nous la remercions de tout cœur pour ses idées, ses impulsions et son implication. Depuis 2019, nous mettons en place nos animations en étroite collaboration avec la CMA (Chambre des Métiers d'Art).

### Prenez date pour 2020 :

- Les JEMA (Journées européennes des Métiers d'art) les 11 et 12 avril, parvis de l'abbaye.
- Les Rendez-vous des métiers d'art les 17 juillet et 14 août, place d'Albret.
- Les Rendez-vous des métiers d'art « journée du patrimoine » : les 19 et 20 septembre, parvis de l'abbaye.
- Le Marché de Noël des métiers d'art les 21 et 22 novembre, parvis de l'abbaye.

Et nous en profitons pour remercier les commerçants qui prennent nos affiches et nous soutiennent lors de nos manifestations.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter : 05.53.05.56.71 / tekhne24@orange.fr  
<https://www.facebook.com/tekhne.dordogne7>

## JEUX ECOLES



# PLACE AUX JEUNES

Le collège Aliénor-d'Aquitaine vient de connaître sa 39<sup>e</sup> rentrée avec 284 élèves, répartis en 12 classes (3 classes par niveau). Dès les premières semaines, un chantier pédagogique de fouilles archéologiques avait été placé dans le hall d'entrée du collège afin de sensibiliser les Sixièmes sur cette partie de leur programme d'histoire ; cette activité était programmée une semaine avant la visite de Lascaux IV et du Thot.

Les Quatrièmes iront à l'opéra de Bordeaux en janvier, et à Bilbao pendant 3 jours ; ce sera destination Londres pour les Troisièmes. Les Occitanistes et les Latinistes ne seront pas oubliés, avec des sorties en lien avec l'option étudiée.

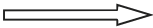
La grande nouveauté de l'année aura été l'arrivée des CM2 bilingues de Brantôme au collège : les cours d'histoire-géographie ne leur sont plus enseignés en français, mais directement en occitan !

L'orientation est travaillée avec attention : les Troisièmes ont participé à un grand salon de l'orientation à Thiviers en octobre, avant de découvrir la « vraie vie d'un salarié » au cours de leur stage en entreprise début décembre, puis d'assister aux Olympiades des Métiers de Bordeaux fin mars. Entre temps, la présentation des lycées du secteur et leurs Portes ouvertes auront parachevé ce travail de réflexion personnelle.

Le 26 mars, la chorale du collège participera, comme chaque année, à la cérémonie des Fusillés de Brantôme avec l'émouvant Chant des Partisans, et le 29 mai, cette même chorale se produira à l'Agora de Boulazac, dans le cadre des chorales départementales.

Les études encadrées permettent à tous les collégiens de profiter d'un suivi scolaire et d'une aide aux devoirs bien appréciés. Le lien avec les écoles primaires du secteur se poursuit, avec l'invitation faite aux professeurs des écoles de CM2 de participer aux conseils de classe des Sixièmes, et de suivre leur adaptation au collège. Le partenariat avec le Ruban vert et l'Accueil jeunes est toujours très constructif. L'association des parents d'élèves multiplie les actions innovantes, et le bal de fin d'année est une réussite retentissante.

L'engagement citoyen d'une dizaine de collégiens se poursuit avec une équipe renouvelée au Conseil municipal Jeunes, projet de démocratie locale mené conjointement par Madame Ratinaud (maire de Brantôme), Madame Ratineaud (CPE du collège) et Monsieur Thieffin (directeur de l'Accueil Jeunes). Les travaux ont repris, avec le projet de construction d'un city-stade qui a suscité un grand intérêt et qui arrive déjà à son terme ! De nouveaux projets sont à l'étude, et sont en train d'être proposés au conseil municipal, où jeunes et... moins jeunes (!) engageront un dialogue, dans un esprit d'écoute et de respect mutuel.

Parmi les concours préparés, le C.N.R.D. (Résistance et Déportation) fait l'objet d'une préparation particulière, surtout depuis la 1<sup>ère</sup> place départementale obtenue en 2019 ! 



Les concours de défi-lecture, de robotique, de mathématiques (1<sup>ère</sup> place départementale également) et d'anglais se poursuivent. Les Sixièmes ont été sensibilisés à la sécurité dans les transports en commun, et tous les Quatrièmes sont formés aux gestes de secourisme, en préparant le P.S.C.1.



Lors d'une cérémonie républicaine très attendue, les anciens Troisièmes sont venus récupérer leur diplôme du brevet des collèges 2019, et ont été chaleureusement félicités. Les 3 meilleurs élèves ont reçu des cartes-cadeau en librairie, et la vingtaine d'élèves Occitanistes se sont vus offrir un roman de Jean Ganiayre dédicacé de sa main.

Enfin, le collège s'est résolument tourné vers le développement durable, avec toute une série de mesures et d'actions qui devraient permettre de décrocher bientôt le label d'Établissement E3D.

*Philippe Vulliet, principal du collège Aliénor-d'Aquitaine*



## Le Phénoménal Carnaval 2020 commence à se préparer...



L'Espace socioculturel le Ruban Vert coordonnera le 15ème Carnaval traditionnel à Brantôme en Périgord, le **samedi 28 mars** 2020. Il reste aujourd'hui le seul véritable carnaval traditionnel en Périgord. Depuis 2017, c'est à Brantôme en Périgord que certains rituels anciens des carnivals périgourdiens ont pu être conservés et même remis en place : sortie de l'ours, capture et bouchage de la *vielha barreta*... Le rituel de la *vielha barreta*, typique de Nontron, n'avait pas eu lieu depuis avant la Première Guerre mondiale. Il est désormais à nouveau vivant !

Par ailleurs, un travail de collecte et de recherche est mené depuis trois ans par la Compagnie Théâtre des Origines, Dominique Pauvert et Christine Escarmant (chercheurs en ethnologie, mythologie, histoire de l'art).

La participation des habitants à la construction de cette fête populaire est nécessaire. Il s'agit de préparer les nombreuses actions en amont du Grand Carnaval : criées publiques, conférence burlesque pour sensibiliser aux traditions carnavalesques, exposition sur la mythologie locale dans les écoles et collèges, accompagnement artistique dans les écoles et collèges (théâtre, musique, chants...), des stages pour animer le défilé...

N'hésitez pas à nous contacter pour participer à l'élaboration de cette fête ouverte à tous.

Espace Socioculturel Le Ruban Vert - Antenne de Brantôme  
2 Avenue des Martyrs - 24310 Brantôme en Périgord  
Contact : 05.53.35.19.81  
[www.lerubanvert.org](http://www.lerubanvert.org)

### BRANTOME INITIATIVES PATRIMOINE (BIP)

Vu le silence de la Communauté de Communes quant à nos propositions, nous avons décidé, cette année encore de concentrer nos efforts (y compris financiers) sur le territoire de notre cité historique de Brantôme.

Restauration par une entreprise locale de la meule et de la plaque commémorative de la félibrée de Brantôme du 1er juillet 1979 (la dernière). Ce petit monument est situé dans un massif de fleurs en bord de rivière, allées Henri IV.

Création et mise en place d'un panneau explicatif et de deux signalétiques du pigeonier du haut de la rue Daumesnil (rue des cailloux pour les anciens). L'accès était impraticable, c'est l'association d'insertion ALAIJE (jardin botanique chemin du Vert Galant) qui s'est chargée de ce chantier. Il est à noter que quelques jours plus tard, un des panneaux signalétiques a été volé, quant au panneau explicatif il a été dévissé !!!

Si vous n'êtes pas d'accord avec le contenu de nos panneaux historiques (nous en avons créé 41), ne vous fatiguez pas à les démonter, voire les casser ou les couvrir de peinture... Vous pouvez nous téléphoner, même anonymement, au 06.07.64.76.24 ou nous écrire à l'abbaye de Brantôme.

Si vous voulez nous aider dans la protection, la valorisation, la connaissance et la compréhension de notre patrimoine (sic nos statuts), rejoignez nos adhérents.

Dernière nouvelle, avant la fin de l'année, un autre projet sera peut-être réalisé : l'éclairage en soirée du bastion d'angle de nos anciens remparts médiévaux, là où notre rivière se sépare en deux bras.

M. Labussière

## ASSOCIATION « CRÉPUSCULE »

Contact : [crepu.trad@gmail.com](mailto:crepu.trad@gmail.com)  
Page Facebook : Crépuscule

### La danse continue...

Après un an de valse, mazurkas, cercles circassiens, chapelloises, rondeaux et brise-pieds, si l'aventure vous tente encore... venez, venez ! Les nouveaux qui ne connaissent ni la patinette, ni la pastourelle pourront apprendre en toute bonne humeur. Notre maître de danse est d'une patience à toute épreuve et doté d'une voix qui passe allègrement au-dessus des rires et des commentaires.

Devant l'engouement suscité par nos bals gratuits (qui, en 2020, auront lieu tous les 3e mercredis du mois), nous ajoutons à ceux-là une scène ouverte tous les 1er vendredis du mois à partir du mois de février, à la salle de la RPA de Brantôme, de 20h30 à 23h. En espérant vous faire danser toujours aussi nombreux.

**\*Atelier / bal trad' gratuit  
à la salle de la RPA,  
en 2020**

**Les mercredis,  
de 20h30 à 23h :**

22 janv., 19 fév., 18 mars,  
16 avril, 20 mai, 17 juin,  
16 sept., 21 oct., 18 nov. et  
16 déc.



**\*Scène ouverte / bal gratuit  
à la salle de la RPA,  
en 2020**

**Les vendredis,  
de 20h30 à 23h :**

7 fév., 6 mars, 3 avril, 1er mai,  
5 juin, 4 sept., 2 oct., 6 nov. et  
4 déc.

## CLUB DE L'AMITIÉ

C'est dans un esprit de convivialité et de détente que le Club de l'Amitié de Brantôme en Périgord vous propose **tous les jeudis, à la salle de la RPA, de 14h à 18h**, des jeux de belote, tarot, Scrable, Rumicube, etc. Ainsi que des visites, des spectacles et des repas tout au long de l'année. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Mme Francine Roby au 06-09-33-49-82.

## CLUB DE BRIDGE

(section du Club Loisirs et Culture)

Le Club de bridge de Brantôme en Périgord se réunit deux fois par semaine, les **lundis et vendredis après-midi de 14h30 à 18h** (ou 17h30 à partir de novembre), **à la salle de la RPA** de Brantôme en Périgord, avenue du 8 mai 1945.

Le bridge est un jeu de cartes opposant deux équipes de deux partenaires. C'est un jeu « de sport de l'esprit » **convivial et accessible à tous, petits ou grands**, car ses règles sont bien établies et aisément compréhensibles ; elles permettent une progression constante de chacun au cours d'échanges et de dialogues amicaux et constructifs, dans le respect de chaque partenaire. C'est un jeu de réflexion formidable qui permet d'échanger avec humour et bienveillance une expérience qui se renouvelle sans cesse.

Le Club de bridge a tout le matériel nécessaire sur place et peut donc accueillir immédiatement de nouveaux joueurs, débutants ou confirmés. Il comprend actuellement 12 membres, de Brantôme et des communes environnantes.

Nous souhaiterions volontiers accueillir de nouveaux adhérents pour partager notre enthousiasme.

Michel Juliard, président du club de bridge  
(05.53.46.72.34)

C  
U  
L  
T  
U  
R  
E

## Les 20 ans de Step Dance fêtés au Moulin du Couvent

L'association Step Dance a dignement célébré ses 20 ans samedi 22 juin dernier en présentant son gala de fin d'année "Invitation aux voyages" en bord de Dronne, dans un lieu atypique et poétique bien connu de certains Brantômois : le Moulin du Couvent. Près de 75 danseurs et 3 musiciens se sont produits sur la scène aménagée pour l'occasion. En effet, ce site privé en cours de réhabilitation a nécessité toute une logistique technique pour pouvoir l'équiper de gradins, son et lumières. Pari réussi ! Près de 250 spectateurs ont participé à ce voyage mettant en lumière les danseurs et musiciens. De nombreuses chorégraphies ont été présentées mêlant danse classique, dont un morceau était joué en direct à la flûte, guitare et piano, mais aussi contemporain, jazz, hip hop, ragga dance hall et afro-house. Quelques souvenirs ont été évoqués avec une rétrospective en photos de ces 20 années et, bien entendu, les bougies ont été soufflées. La soirée s'est conclue sur un feu d'artifices surprise !

Ce projet a pu avoir lieu grâce au soutien de nombreux partenaires, en particulier M. Claude Martinot, propriétaire du site et sans qui rien n'aurait été possible, la municipalité de Brantôme en Périgord et les commerçants de la ville qui ont bien voulu offrir quelques lots pour la tombola.

Les cours ont repris mi-septembre. Les personnes intéressées peuvent toujours rejoindre l'association en janvier. Pour tout renseignement : Page Facebook Brantome Step Dance - Contacts : Delphine Perrière, professeure diplômée d'état au 06.07.55.29.82 ou Delphine Coudert, présidente, au 06.81.25.95.77.



## NOUVEAU sur Brantôme !

L'association **Nature Active Bien-Être (NABE)** vous propose tout au long de l'année une activité **Gym Bien-être** et **Marche Bien-être**. Envie d'une pause ? Envie de pratiquer une activité physique de pleine nature ou non, qui vous procure du bien-être ? « Bon pour le mental et le corps. »

Venez essayer ! Accessible à tous niveaux, toutes conditions physiques. Publics adultes et ados.

La **Gym bien-être** combine différentes techniques d'étirement, d'assouplissement et de relaxation.

→ Tous les jeudis : salle de Judo (rez-de-chaussée), au gymnase de Brantôme en Périgord. La **Marche Bien-être** est une activité complète avec alternance d'exercices de marches, d'éti-



# JUDO AÏKIBUDO BRANTÔMAIS

La saison a très bien commencé pour le club : son enseignant titulaire **Christian MBANI** (habitué des podiums sur les compétitions internationales vétérans) s'est offert, le samedi 12 octobre, à Marrakech, le titre de **CHAMPION DU MONDE VÉTÉRAN** dans la catégorie des - 73 kg, en battant en finale l'argentin Rafael Busto Fierro. Un bel exemple pour nos jeunes.



En cette nouvelle saison le Club ouvre une section **TAÏSO** le lundi soir à 19h00 et le vendredi à 19h30, encadrée par notre professeur stagiaire **Luc LE PELTIER**.

Des séances d'essais sont proposées, alors venez nombreux, nous vous attendons !

*Taïso*

*Le taïso est une méthode moderne, construite à partir d'exercices traditionnels du judo. Sa pratique permet de bien préparer son corps, de se protéger et d'améliorer son potentiel physique.*

*Le taïso a pour objectif :*

- \_ De renforcer le système musculaire .*
- \_ D'améliorer la maîtrise des gestes .*



La présidente, Aurore Lepeltier

F  
É  
L  
L  
C  
I  
T  
A  
T  
I  
O  
N  
S

# OSEZ LE KARATÉ à BRANTÔME EN PÉRIGORD !

Le BKC (BRANTOME KARATEDO CLUB) existe depuis plus de trente ans déjà, créé à l'époque par deux passionnés. En 2014, les rênes du BKC ont été confiées par ses fondateurs au professeur Saeid Maleki, ceinture noire 4ème dan et titulaire du DIF (Diplôme d'Instructeur Fédéral). La gestion du club, quant à elle, est assurée par la présidente Ghislaine Yonis, ceinture noire 1er dan. Deux autres enseignants diplômés du DIF assistent Saeid : Guilhem Hauteclouque, ceinture noire 3ème dan et Régis Renier, ceinture noire 2ème dan. Complètent l'équipe : Gilles Langlois, ceinture noire 2ème dan et Gregory Mariaud, ceinture marron qui se présente à l'examen de ceinture noire très bientôt et doit aussi passer son diplôme d'Instructeur Assistant.

Notre club participe également à de nombreuses compétitions, s'implique dans la vie martiale des groupes de plusieurs départements et organise des stages de haut niveau comme ceux de Bernard Bilicki, 9ème dan, de Myriam Szkudlarek, multiple championne du monde, ou plus récemment de Didier Lupo, 7ème dan, Expert fédéral et Champion du monde combat.

Le BKC est un club officiel régulièrement affilié à la FFK (Fédération Française de Karaté). Le style enseigné est le SHOTOKAN qui est le style le plus répandu dans le monde.

**Cours spécifiques pour les enfants** (moins de 14 ans) : les mardis et jeudis de 18h à 19h.

**Pour les adultes et adolescents** : les mardis de 19h à 20h ainsi que les lundis et jeudis de 19h à 20h30. (Pour le moment les cours du lundi sont réservés aux ceintures noires et marrons préparant un examen, mais cela pourra être modifié à l'avenir.)

L'encadrement des ceintures noires du club invite toutes les personnes, enfants et adultes, à venir nous rencontrer à l'occasion de ces cours pour obtenir les renseignements nécessaires. Rappelons que la pratique du karaté n'est pas une question d'âge, de sexe ou de morphologie. Pour vous en convaincre le BKC vous propose trois cours d'essai gratuits. Vous pourrez pratiquer à votre rythme, faire ou non de la compétition et passer vos grades. La pratique du karaté est beaucoup plus qu'un sport, c'est un art de vivre !

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook et notre site Web (taper Brantôme karaté). Vous pouvez également nous contacter au 06.08.06.68.62.

À TRÈS BIENTÔT !



Encadrement des Ceintures noires du BKC.

De gauche à droite debout: Ghislaine Yonis, présidente, CN 1er dan ; Saeid Maleki, professeur, CN 4ème dan ; Gilles Langlois CN 2ème dan.

À genoux, de gauche à droite: Régis Renier, professeur CN 2ème dan et Guilhem Hauteclouque, professeur, CN 3ème dan.



L'équipe organisatrice du BKC entoure Didier LUPO lors du stage qu'il a



## On boxe à Brantôme en Périgord !

Né de la compression de « Boxe française » et de « Brantôme », le Boxetrome affiche tout de suite ses valeurs. Fier de ses racines, convivial et dynamique, le club

de savate boxe française accueille petits et grands dans une ambiance familiale et détendue.

Savate Boxe Française, ces trois mots peuvent rebuter ou effrayer : en réalité, les adhérents du Boxetrome découvrent ce sport « pieds-poings » dans sa version assaut, c'est-à-dire à la touche, sans puissance, et sous l'œil bienveillant de 2 moniteurs diplômés.

« C'est une discipline complète et très valorisante qui se veut ETHIQUE, ESTHETIQUE ET EDUCATIVE, une discipline qui déchaîne les passions » aime à le rappeler Nadège Bartkowiak, monitrice et présidente du club. Cette année, le Boxetrome reçoit le renfort d'un autre passionné en la personne de Julien Ablaoui, lui aussi moniteur diplômé.

Les cours de Savate Boxe Française se déroulent au Gymnase de Brantôme en Périgord :

- les mardis et vendredis de 20h à 21h30 pour les adultes (+ de 16 ans) ;
- les vendredis de 20h à 21h30 pour les enfants (8-16 ans).

Nouveauté cette année : le « passe sport » qui vous permet de tenter l'aventure savate pendant un mois sans engagement.

Le Boxetrome vous donne rendez-vous le **dimanche 09 février 2020** au gymnase, lors de sa « journée boxe française ». Vous pourrez découvrir ce sport et supporter les boxeurs locaux lors de rencontres amicales entre les clubs de Dordogne. Vous pourrez aussi profiter de diverses animations gratuites (ostéopathie, sophrologie...).

N'hésitez pas à venir nous rendre visite, jouer et transpirer avec nous !



Entraînement au sac et dans le ring.



Le salut en ligne enfants et adultes.

Le Tennis de Table du Périgord Vert, entente Brantôme-Champagnac de Belair, se porte à merveille.

La nouvelle saison a pour objectif de recentrer l'objet de l'association vers la formation et l'encadrement de nos jeunes.

La réouverture des séances du mercredi permet à Cécile Coutou de former les plus jeunes, et les entraînements du vendredi, dirigés jusque-là par Nicolas Bitaud, sont maintenant assurés par un intervenant extérieur, professionnel depuis quinze années et titulaire d'un DEJEPS.

À noter que Cécile et l'un de nos juniors John Dauriac ont récemment suivi une formation d'initiateur de club, permettant à Cécile de se perfectionner et à John de commencer à assister ses aînés.

À ce jour, les progrès de chacun sont flagrants et les premiers résultats sportifs sont là, pourvu que cela dure !

Nicolas Bitaud - TT Périgord Vert  
06 70 82 10 31



**CONTACTEZ  
NOUS**

06 27 95 46 07

[boxetrome@gmail.com](mailto:boxetrome@gmail.com)

[www.boxetrome.sitew.fr](http://www.boxetrome.sitew.fr)

[www.facebook.com/  
boxetrome.brantome](https://www.facebook.com/boxetrome.brantome)

## ACCUEIL DANS LES MAIRIES DÉLÉGUÉES

Tous les habitants de la commune nouvelle peuvent évidemment téléphoner ou se déplacer à la mairie de Brantôme tous les jours de la semaine aux horaires d'ouverture. ➡

<b>Cantillac</b>	LUNDI : 9h-12h30 JEUDI : 14h-17h30
<b>Eyvirat</b>	JEUDI et VENDREDI : 9h-12h30
<b>La Gonterie-Boulouneix</b>	MARDI : 13h30-17h30 VENDREDI : 8h30-12h30
<b>Saint-Crépin de Richemont</b>	MERCREDI : 14h-17h30
<b>Saint-Julien de Bourdeilles</b>	SAMEDI : 11h-12h
<b>Sencenac-Puy de Fourches</b>	MARDI : 14h-17h30 VENDREDI : 14h-17h30
<b>Valeuil</b>	LUNDI : 14h-17h30 MERCREDI : 9h-12h30

### DÉCHETTERIE (05.53.35.01.12)

Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h  
Le samedi : 9h - 12h / 14h - 16h45  
(Sauf jours fériés)

### Correspondant de presse Sud Ouest :

Malgré les nombreuses activités qui se sont déroulées ces derniers mois dans la commune, les colonnes de Sud Ouest sont souvent restées muettes . Les récents correspondants de presse n'ont pas été très actifs... Madame Claire Lussac a mis brutalement fin à ses fonctions. La personne qui lui a succédé ne pouvait se déplacer et se contentait de publier quelques annonces. Elle a cessé sa mission au bout de quelques semaines. Souhaitons que le nouveau correspondant sera plus présent sur le terrain et relatera avec régularité la vie de notre commune.

### État civil

(depuis janvier 2019)

naissances ; mariages ; décès

## PERMANENCES DANS L'ABBAYE

### MAIRIE - Horaires d'ouverture

**Du lundi au vendredi :  
9h -12h30 / 13h30 - 17h**

Fin de journée et samedi :  
sur rendez-vous

Mme le Maire

Tous les jours sur rendez-vous.

Adjoints

Sur rendez-vous.

### Bibliothèque communautaire

Mardi : 9h30 - 12h

Mercredi : 14h - 17h

Jeudi : 16h - 18h30

Vendredi : 9h - 12h

Contact : 05-53-05-94-21

mediathequebrantome@dronneetbelle.fr

FNATH et mutilés du travail

2e lundi du mois : 9h - 10h

### Séances CINÉMA en 2020



**20h30  
Salle du Dolmen**

15 janvier  
12 février  
11 mars  
20 mai  
17 juin

*Le bulletin est distribué par vos élus.*



Boulevard Charlemagne - Abbaye - 24310 Brantôme en Périgord  
Tél. : 05-53-05-70-21 / Fax : 05-53-35-45-18 - [mairie@brantomeenperigord.fr](mailto:mairie@brantomeenperigord.fr) -  
[www.brantomeenperigord.fr](http://www.brantomeenperigord.fr)

Directrice de publication : Monique Ratinaud - Conception / rédaction : Malaurie Gout Distinguin